



Une école, un théâtre pour les clowns, les burlesques et les excentriques

Le financement de la formation professionnelle continue

Notre formation est éligible aux financements de la formation professionnelle continue. Elle est référencée sur Datadock, autrement dit, les financeurs de la formation professionnelle peuvent y vérifier sa conformité aux critères qualité définis par la loi. La formation est également référencée sur le catalogue de l'Afdas, opérateur de compétences pour les professionnels de la culture.

Nous vous invitons à rapidement prendre contact avec votre employeur, Opérateur de compétences, Pôle emploi, mission locale et autres organismes listés ci-dessus pour connaître les modalités de financement et les délais pour les dépôts de dossier.

Pour toutes informations complémentaires concernant les financements de la formation professionnelle, veuillez contacter : **Cécile Babin / coordination@lesamovar.net**

Je suis jeune - 25 ans :

*[mission locale](#) de votre ville (ou arrondissement pour Paris).

Je suis intermittent :

***Plan de développement de compétences : l'[AFDAS](#)**

***[AUDIENS](#)**

A savoir : si vous ne percevez pas d'Allocation d'aide au retour à l'emploi formation (AREF) pendant la formation, les heures de formation sont assimilées à du temps de travail par Pôle emploi qui comptent ensuite dans le calcul de vos droits d'intermittence comme des heures travaillées à taux zéro (dans la limite de 338 heures).



Une école, un théâtre pour les clowns, les burlesques et les excentriques

Je suis salarié-e (CDI/CDD) :

***Plan de développement de compétences (pour PME < 50 salariés)** : contactez votre [Opérateur de compétences dit OPCO](#) (par exemple, l'[AFDAS](#) pour le secteur culturel // l'[OPCO-santé](#) pour le secteur privé de la santé // [Uniformalion](#) pour le secteur de l'animation, social et socio-culturel)

*Compte personnel de formation

***Compte personnel de formation - Transition professionnel** : pour un projet de reconversion, s'adresser à la Commission paritaire interprofessionnelle régionale, par exemple pour l'Île-de-France : [Transitions pros](#)

*A noter, pour les personnes qui ont **le statut de cadre**, un accompagnement de votre projet est possible avec l'[APEC](#)

Je suis demandeur-se d'emploi :

***Pôle emploi** (prendre RDV avec votre conseiller-ère)

*Compte personnel de formation

***Région** (par exemple, la région Occitanie)

*A noter, pour les personnes qui avait **le statut de cadre**, un accompagnement de votre projet est possible avec l'[APEC](#)

Je suis fonctionnaire/contractuel(le) :



Une école, un théâtre pour les clowns, les burlesques et les excentriques

***Plan de formation** (s'adresser à son administration)

***Compte personnel de formation**

***Congés professionnel de formation** (par exemple s'adresser à l'[Association Nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier](#))

Je suis travailleur-euse indépendant-e (auto-entrepreneur-se) :

* **Pour les professions libérales (auto-entrepreneurs) :** [Fonds Interprofessionnel de Formation des Professionnels \(FIF-PL\)](#)

* **Pour les commerçants et les professionnels des prestations de services :** [l'Association de gestion du financement de la formation des chefs d'entreprise \(Agefice\)](#)

* **Pour les artisans :** [le Fonds d'Assurance Formation des Chefs d'Entreprises Artisanales \(FAFCEA\)](#) et la Chambre de commerce et de l'industrie

Je suis en situation de handicap :

***Cap emploi** (prendre RDV avec votre conseiller-ère)

***[AGEFIPH](#) Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées**

Je suis au RSA :

*J'habite dans le Département de Seine-Saint-Denis (93) : [Aide Financière à la Formation Départementale](#)

Autres :

***Certaines villes** proposent également des dispositifs de financements.

***Certaines caisses de retraite (notamment cadres)** peuvent parfois prendre en charge une partie du coût de formation en fonction de critères qui leur sont propres.

***Fondation de la 2^{ème} chance** (Être âgé de 18 à 62 ans // Avoir subi de lourdes épreuves dans le passé ayant engendré une situation d'exclusion professionnelle // Être actuellement en situation de grande précarité // Avoir un projet de réinsertion professionnelle et être accompagné dans son montage de projet)
